

Publication du bureau de gestion des carrières des notaires

Le décret 2020-931 du 29 juillet 2020 délègue au Conseil supérieur du notariat la responsabilité de la publicité de certains événements concernant la carrière des notaires.

Publicité de reprise d'activité d'un notaire salarié

Le 05 octobre 2021

Numéro de parution : RA000234

Numéro de dossier : CSN/NS/RA/374

Par suite de la déclaration faite sur le site OPM de la chancellerie le 19 juillet 2021, et en l'absence d'opposition du ministère de la justice, Mme BECKER (Kerstin), anciennement notaire salariée au sein de l'office de notaire dont est titulaire la SCP «Delphine ARNAUD, Laurence FRANCO, Florian PERNES, notaires associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial» à la résidence de Nice (Alpes-Maritimes), a repris ses fonctions de notaire salariée, en date du 20 septembre 2021, au sein de l'office de notaire dont est titulaire la SELARL «HELOU Notaire » à la résidence de La Turbie (Alpes-Maritimes).

Notaire concerné : Mme BECKER (Kerstin)

Voir la publicité sur www.notaires.fr

[Reprise d'activité notaire salarié | Notaires de France \(www.notaires.fr\)](#)